



Relais d'assistant(e)s maternel(le)s

CHARTRE DE VIE DES TEMPS COLLECTIF

● Déroulement d'un Temps Collectif

Avant tout accueil en Temps Collectif, l'assistante maternelle doit impérativement avoir fourni au Relais :

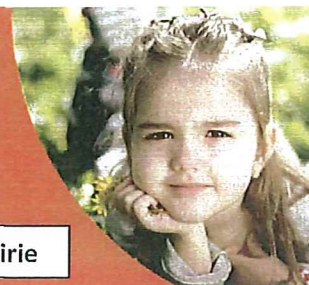
- Son agrément en cours de validité,
- Sa responsabilité civile ainsi que celle des enfants dont elle a la garde,
- L'autorisation de soins de chaque enfant,
- Avoir pris connaissance et signé le règlement intérieur et la charte de vie des temps collectifs.

● Les Temps Collectifs se déroulent de 8h30 à 11h30

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, ils sont organisés par groupe.
- Les mercredis sont réservés aux inscriptions libres en priorité pour les périscolaires.
- Pendant les vacances scolaires,
 - Des temps collectifs « spécial grands » sont réservés aux enfants scolarisés. Les professionnelles n'ayant pas d'enfants allant à l'école ne peuvent pas venir sur ces temps d'accueils.
 - Des temps collectifs « spécial petits ».
 - La professionnelle doit prévenir le relais en cas d'absence avant 8h30 afin de libérer la place.
 - Il est impératif d'arriver avant 9h15 afin de laisser aux enfants le temps de se réapproprier les lieux et de se sentir en sécurité.

● Lors de l'arrivée au relais

- Les professionnelles s'inscrivent sur le cahier de présences.
- Tout le monde (petits et grands) reste en chaussettes ou met des chaussons.
- Sur les pieds nus mettre des chaussons jetables.
- Le téléphone portable reste dans le sac en silencieux.
- Les photos sont prises uniquement avec l'appareil du relais.





Relais d'assistant(e)s maternel(le)s

CHARTRE DE VIE DES TEMPS COLLECTIF

Lors du change et du couchage

Chaque professionnelle s'occupe des enfants dont elle a la charge afin de favoriser son sentiment de continuité et de sécurité.

- **Le change** Utiliser une serviette par enfant puis la mettre dans le bac à linge sale.
Chaque professionnelle apporte ses couches.
Le pot doit être désinfecté après utilisation.
- **Le couchage** Essayer de coucher l'enfant toujours dans le même lit, des turbulette sont à disposition.
Vérifier le fonctionnement des baby phones et aller régulièrement.
Surveiller le sommeil de l'enfant.

Attention à ne pas faire claquer les portes des chambres car c'est très bruyant.

Au lever de l'enfant, enlever le drap (ou juste un coin) pour indiquer à l'animatrice qu'il a été utilisé.

Lors du départ

Chacun part quand il le souhaite, après avoir participé au rangement de la pièce de jeux.

Genas, le

Signatures

La professionnelle

Les animatrices

.....
.....
